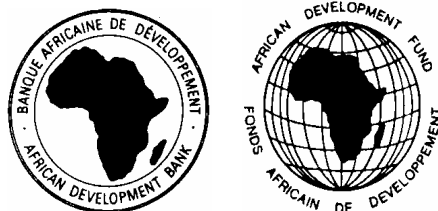


**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

NOTE DE DIALOGUE POUR 2001

**DEPARTEMENT PAR PAYS
REGION CENTRE
Février 2001**

TABLE DES MATIERES

Page

EQUIVALENCES MONETAIRES, SIGLES ET ABREVIATIONS

I.	INTRODUCTION	1
II.	DEVELOPPEMENTS RECENTS	1
	2.1 Contexte macro-économique	1
	2.2 Situation politique et état de la gouvernance	4
	2.3 Endettement et situation des arriérés	5
	2.4 Principales contraintes au développement	6
III.	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNEMENT	6
	3.1 Eléments de base du Programme du Gouvernement	6
	3.2 Evaluation du Programme du Gouvernement	9
	3.3 Défis et risques	10
IV	DIALOGUE AVEC LA COMMUNAUTE DES BAILLEURS DE FONDS	11
	4.1 Etat du dialogue avec les partenaires bilatéraux	11
	4.2 Etat du dialogue avec les Institutions financières et les agences multilatérales	11
V.	STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE	11
	5.1 Portefeuille du Groupe de la Banque et sa gestion	11
	5.2 Stratégies et actions de renforcement du dialogue de politiques économiques et d'apurement des arriérés	12
VI.	CONCLUSION ET RECOMMANDATION	13
6.1	Conclusion	13
6.2	Recommandation	13

ANNEXES

I.	Indicateurs sociaux
II.	Indicateurs macro-économiques
III.	Comptes nationaux
IV.	Tableau des opérations financières
V.	Balance des paiements
VI.	Besoins en ressources extérieures
VII.	Opérations du Groupe de la Banque

EQUIVALENCES MONETAIRES

(Février 2001)

1 UC	:	1,29779 \$EU
1 UC	:	916,057 FCFA

ANNEE FISCALE

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre

SIGLES ET ABREVIATIONS

AID	:	Association internationale pour le développement
BAD	:	Banque africaine de développement
BCAD	:	Banque pour le crédit agricole et le développement
BEAC	:	Banque des Etats de l'Afrique centrale
BIAO	:	Banque internationale pour l'Afrique occidentale
BICA	:	Banque internationale pour la Centre Afrique
BCI	:	Banque centrafricaine des investissements
BNCD	:	Banque nationale centrafricaine de dépôts
BND	:	Banque nationale de développement
BPMC	:	Banque populaire Maroco-centrafricaine
CEMAC	:	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
DSRPC	:	Document de stratégie de réduction de la pauvreté et de croissance
ENERCA	:	Société d'énergie centrafricaine
EU	:	Etats Unis
FAD	:	Fonds africain de développement
FASR	:	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FAT	:	Fonds d'assistance technique du FAD
FCFA	:	Franc de la communauté financière africaine
FRPC	:	Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance
FMI	:	Fonds monétaire international
OHADA	:	l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
ONG	:	Organisation non gouvernementale
PAS	:	Programme d'ajustement structurel
PETROCA	:	La société centrafricaine de pétrole
PIB	:	Produit intérieur brut
PNAE	:	Plan national d'action pour l'environnement
PNUD	:	Programme des Nations unies pour le développement
RCA	:	République Centrafricaine
SOCATEL	:	Société centrafricaine de télécommunications
SNE	:	Société nationale des eaux
UBAC	:	Union bancaire en Afrique centrale
UC	:	Unité de compte du groupe de la Banque
UDEAC	:	Union douanière des Etats de l'Afrique centrale
UE	:	Union européenne

I. INTRODUCTION

La présente note a pour objet de proposer, pour la période 2000-2001, une stratégie de renforcement du dialogue de politiques économiques avec la RCA et les actions susceptibles de favoriser la reprise des interventions du Groupe de la Banque dans le pays. A cet effet, elle présente les développements économiques récents de la RCA, le programme de développement du Gouvernement, l'état du dialogue avec la Communauté internationale et la stratégie de la Banque dans le pays. Ce document a été élaboré à partir des informations collectées lors des missions de février 1999 et juillet 2000 dans le pays par la Banque (Rapports économiques du FMI au titre de l'article IV, Document cadre de politique économique et financière 1998-2000, les Rapports de revue annuelle de la FASR, Programme de développement à moyen terme du Gouvernement et Rapports annuels de programmation financière de la BEAC). Il tient également compte des informations disponibles à la Banque sur le pays.

II. DEVELOPPEMENTS RECENTS

2.1 Contexte macro-économique

2.1.1 Le rétablissement en 1997 de la paix, suite à 3 mutineries de l'armée et de troubles socio-politiques, suivi d'une relative reprise de l'activité économique, a favorisé l'adoption, en juillet 1998, par le Gouvernement, d'un Programme de développement à moyen terme bénéficiant des soutiens des Institutions de Bretton-Woods et de quelques bailleurs de fonds bilatéraux.

2.1.2 **PIB :** Suite à la dévaluation du franc CFA et à l'envolée des cours mondiaux des produits de base, l'activité économique a amorcé, en 1994, une reprise qui s'est poursuivie en 1995 avec des taux de croissance de 4,9% et 7,2% respectivement. En 1996, le taux de croissance a chuté à -4,1%, en raison de la grave crise politique et sociale qui a entraîné la paralysie de l'activité économique. Toutefois, depuis 1997, la production s'accroît régulièrement à cause du retour de la paix, de la bonne tenue des principales productions agricoles (coton, tabac, cultures vivrières et oléagineux) et de reprise des activités des secteurs secondaire et tertiaire. Ainsi, le PIB s'est élevé à 4,0% en moyenne annuelle, au cours de la période 1997-2000 et projeté à 5,1% en 2001 en raison de la relance des activités des secteurs agricole, de l'industrie et des services. Néanmoins, depuis 1999, la croissance économique s'essouffle avec un taux moyen par an de 3% sur la période 1999-2000, en raison de : (i) la contraction de l'activité du secteur agricole résultant de mauvaises conditions pluviométriques; ii) du renchérissement des cours mondiaux des hydrocarbures et du doublement des prix de transports des produits pétroliers consécutif à la suspension de leur acheminement à partir de Kinshasa ; et (iii) la quasi stagnation du commerce.

2.1.3 **Inflation :** Grâce à une gestion prudente de la monnaie et à une réduction du déficit des finances publiques, la tendance déflationniste s'est poursuivie en 1996 (4,4%) et en 1997 (0,6%) après la hausse mécanique de prix due à la dévaluation de FCFA en 1994. Entre 1998 et 1999, l'évolution négative des prix (-1,7% en moyenne par an) s'explique par : (i) le repli de la consommation intérieure, consécutive au départ du contingent militaire français ; (ii) l'insolvabilité d'une partie significative des ménages liée à la persistance des arriérés de salaires dans la Fonction publique; (iii) la baisse du pouvoir d'achat des paysans résultant de la dépréciation des cours mondiaux des principaux produits (coton et café) d'exportations du pays; et (v) la faible performance du secteur privé liée à un contexte national peu favorable.

Par contre, en 2000, il a été relevé une reprise de l'inflation (3%) qui s'explique par l'augmentation des prix des produits pétroliers et la baisse de l'offre de denrées alimentaires.

2.1.4 Finances publiques : La situation des finances publiques est restée préoccupante sur la période 1996-2000. Certes, après une chute de 35,0% en 1996, les recettes se sont accrues de 22% en moyenne par an entre 1997 et 1999 du fait, d'une part, d'une relative reprise de l'activité économique et, d'autre part, de la mise en œuvre d'une politique plus efficiente de recouvrement et d'un meilleur suivi des contribuables. Au cours de la même période, le niveau des dépenses s'est accru au taux moyen annuel de 13,2%. Cette faible progression des dépenses publiques résulte de l'accumulation d'importants arriérés de paiements des salaires des agents de l'Etat et d'une contraction des dépenses des biens et services liée aux difficultés de trésorerie du pays. Malgré une augmentation moyenne de 8,4% du PIB des recettes, entre 1997 et 2000, le budget a dégagé pendant la période un déficit moyen global base engagement de 9,3% par an qui a été couvert par une accumulation d'arriérés de paiements intérieurs et extérieurs. L'accumulation des arriérés extérieurs a entraîné des mesures de suspension de décaissements de la part de certains bailleurs de fonds dont le Groupe de la Banque.

2.1.5 Monnaie et Crédit : Entre 1994 et 1996, la RCA a enregistré un accroissement moyen de ses avoirs extérieurs nets de l'ordre de 27%, du fait, d'une part, de l'augmentation des recettes d'exportations consécutive à la dévaluation du FCFA et à la hausse des cours mondiaux des principaux produits de base, et d'autre part, des tirages sur les crédits et facilités d'ajustement structurel. Mais, la tendance est devenue dépressive avec un taux de -14,2% entre 1997 et 1998 liée à la mauvaise tenue des principaux produits d'exportations (coton, diamant et café), à la reprise des importations consécutive à la réhabilitation des infrastructures routières et à la relance du crédit à l'économie. En 1999, ces mêmes avoirs ont progressé de 4,1%. Quant au crédit intérieur, il a chuté, en moyenne, de 4,1% par an, entre 1994 et 1997, avant de connaître une remontée de 5,6% entre 1998 et 2000. La masse monétaire s'est régulièrement accrue de 5,7%, en moyenne annuelle, entre 1997 et 2000, contre 4% sur la période 1994-1996.

2.1.6 Balance des paiements : L'évolution des échanges extérieurs en 1999 a été caractérisée par une amélioration de la balance commerciale résultant d'une hausse de 6,9% des exportations et une baisse concomitante de 8,5% des importations due à la fin des travaux routiers. Le déficit des services, en raison de l'impact négatif de l'enclavement du territoire et de l'accroissement des paiements au titre de la dette publique, est resté élevé et s'est répercuté sur le niveau du solde de la balance courante qui est structurellement déficitaire et se situant à -6,4% du PIB en 1999 contre -5,6% en 1994. Entre 1996 et 1998, le solde de la balance globale s'est dégradé, toutefois, en 1999, il s'est redressé avec 11,7 milliards de FCFA, à cause de la reprise relative de l'aide extérieure, contre -31,5 milliards FCFA, en 1998.

2.1.7 Principales réformes structurelles : En complément aux efforts d'assainissement des finances publiques engagés, les réformes structurelles initiées dans le cadre du Programme de développement à moyen terme portent d'une part, sur le désengagement de l'Etat des activités de production par la privatisation d'un certain nombre d'entreprises publiques, et d'autre part, sur l'assainissement du secteur bancaire. Ainsi, le processus de privatisation de la compagnie de stockage et de distribution des produits pétroliers (PETROCA) s'est traduit par la dissolution de cette société, suivie de la cession, durant une période de 5 ans, des droits d'importation et de distribution, en RCA, de produits pétroliers à une société mixte formée de l'Etat (10% des parts) et de 3 compagnies pétrolières internationales. Au terme de cette période, le secteur sera ouvert à d'autres opérateurs privés. La société nationale des eaux (SNE) a été dissoute, tandis que celle de distribution d'eau (SODECA) a été restructurée. Le

processus devant permettre la privatisation de la gestion de la compagnie d'électricité (ENERCA) se poursuit. Compte tenu de l'échec de l'action engagée pour céder 15% des parts de l'Etat dans le capital de la société centrafricaine des télécommunications (SOCATEL) aux privés, l'Etat a décidé la relance de l'opération après la réorganisation en cours de la gestion de cette société. Cependant, le Gouvernement a déjà approuvé l'ouverture du secteur à des opérateurs privés opérant dans la téléphonie cellulaire. La restructuration du secteur bancaire entamée il y a quelques années, se trouve actuellement dans sa phase finale. Elle concerne les 3 banques suivantes: (i) la Banque Internationale pour la Centrafrique (BICA); (ii) l'Union Bancaire en Afrique Centrale (UBAC); et (iii) la Banque Populaire Maroc-centrafricaine (BPMC). Par contre, 4 autres banques ont été liquidées : la Banque nationale centrafricaine de dépôts (BNCD), la Banque centrafricaine des investissements (BCI), la Banque pour le crédit agricole et le développement (BCAD) et la Banque nationale de développement (BND). Afin de permettre la conclusion rapide des processus en cours et de procéder efficacement au lancement de nouvelles opérations de privatisation portant sur des entreprises publiques de moindre importance telles que des hôtels, avec l'assistance de la Banque mondiale, le Gouvernement procède au renforcement de la structure nationale responsable de la privatisation des entreprises publiques, tout en lui définissant un programme de travail précis.

Situations sectorielles

2.1.8 Les principaux secteurs économiques du pays qui comprennent l'agriculture (y compris l'élevage et la forêt), les mines et les transports se heurtent à de multitudes difficultés pour leur développement. Ainsi, en dépit des potentialités importantes dont dispose le secteur agricole, son développement se trouve freiné par les contraintes suivantes : (i) la forte dépendance de la production aux aléas climatiques ; (ii) l'inorganisation du secteur ; (iii) le recours systématique à des techniques rudimentaires et le manque d'emploi d'intrants modernes; (iv) l'absence de systèmes de crédits aux producteurs, aux éleveurs et aux exploitants des ressources forestières ; (v) la faible diversification des cultures d'exportation ; (vi) l'insuffisance des puits et des forages pastoraux, ainsi que d'abattoirs modernes ; (vii) les difficultés d'accès des zones forestières ; et (viii) les problèmes d'évacuation des produits et les coûts élevés des équipements et des transports.

2.1.9 Bien que son importance ne soit pas encore appréhendée, en raison de l'insuffisance des campagnes de prospection, le sous-sol de la RCA renfermerait plusieurs minerais parmi lesquelles l'or et le diamant sont pour le moment les seuls exploités, selon des méthodes artisanales. Les ressources minières sont donc insuffisamment exploitées, la production est mal organisée et l'exploitation moderne est inexistante. Devant le manque d'investisseurs nationaux, le Gouvernement cherche à développer le potentiel minier du pays à travers l'investissement privé étranger, au moyen d'un cadre législatif et fiscal attrayant. Non pourvue de littoral et très éloignée des principaux ports maritimes, la RCA souffre d'un enclavement extérieur important, aggravé par l'éloignement des zones intérieures de production des marchés urbains, en raison de l'insuffisance et de la faible qualité des infrastructures et des moyens de transports routiers. Cet isolement excessif de la RCA se traduit par un important renchérissement de ses exportations et de ses importations et des lenteurs dans ses échanges avec le reste du monde, ce qui rend le pays peu compétitif. Les principales contraintes au développement du pays sont la forte dispersion de la population sur un vaste territoire, les coûts élevés de l'entretien des infrastructures, l'insécurité qui règne en permanence sur certains axes routiers prioritaires et l'impraticabilité pendant la saison des pluies de certaines routes, ainsi que la non navigabilité, en saison sèche, des fleuves.

2.1.10 Quant aux secteurs de la santé et de l'éducation, leur développement qui est très faible, souffre de l'insuffisance des infrastructures sanitaires et scolaires, et de leur manque d'équipements, de faibles dotations budgétaires, de l'insuffisance de médecins et d'enseignants qualifiés et motivés, ainsi que de fortes disparités régionales, en particulier entre les villes et la campagne. Par ailleurs, le VIH/SIDA constitue un sérieux problème de santé publique, eu regard au taux de prévalence du VIH qui atteint 15% de la population sexuellement active de Bangui, 8% dans les villes secondaires et 4% en milieu rural. Estimée en 1998, à environ 3,5 millions d'habitants dont 51,4% de femmes, la population de la RCA est dans sa grande majorité affectée par la pauvreté. Celle-ci qui s'est aggravée avec l'évolution peu favorable des cours mondiaux des principaux produits d'exportation et les troubles socio-politiques de 1996/97, affecte 63% de la population totale dont 75% de ruraux, 50% des habitants des villes secondaires et 12% des résidents de Bangui. Les femmes sont les plus affectées (56,6% des pauvres du pays) par ce fléau, suivies des jeunes. La pauvreté des femmes résulte principalement du poids des traditions et des coutumes, de l'analphabétisme, de l'inégale répartition des responsabilités familiales et de leur faible participation aux processus décisionnels par manque de qualifications.

2.1.11 Déjà peu développé, le secteur privé a souffert des mutineries de 1996/97 et du climat d'insécurité qui en a résulté. Son expansion se heurte aux principales contraintes suivantes : (i) l'étroitesse du marché intérieur ; (ii) le coût élevé des facteurs de production; (iii) les difficultés d'accès au financement par les entreprises; (iv) l'insuffisance des infrastructures de base, et (v) l'accès limité à l'information technologique et économique. Depuis 1998, le Gouvernement tente, dans le cadre de son programme à moyen terme, de rendre propice, l'environnement macro-économique, légal, réglementaire, institutionnel et juridique au développement de l'investissement privé. A cet égard, les réformes et les mesures récemment prises portent sur l'assainissement des finances publiques, la rationalisation des tarifs douaniers et l'allégement de la fiscalité des entreprises. Elles ont été renforcées par des actions visant à assainir le secteur financier et à accélérer le désengagement de l'Etat de certaines entreprises publiques. Toutefois, ces efforts restent insuffisants pour encourager le développement du secteur privé. Pour créer, d'une part, un environnement réglementaire et légal plus incitatif, et d'autre part, un climat d'investissement serein et propice à la promotion du secteur privé, le Gouvernement devra : (i) restaurer l'autorité de l'Etat ; (ii) poursuivre avec plus de vigueur l'assainissement des finances publiques ; (iii) accélérer la mise en oeuvre du programme de privatisation des entreprises publiques ; et (iv) rationaliser les procédures administratives de création des entreprises privées et réviser le code du travail et le code minier ; en vue de les mettre en conformité avec les initiatives prises dans le cadre de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA) et de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

2.2 **Situation politique et état de la gouvernance**

2.2.1 Les troubles politico-militaires et sociaux de 1996/97 ont révélé les limites de la gestion économique et administrative du Gouvernement mis en place à l'issue des élections de 1993, ainsi que la fragilité du processus de démocratisation engagé depuis 1991. Au terme de consultations qui ont réuni les autorités, l'opposition politique et la société civile, un gouvernement d'Union nationale a été formé en 1997. Devant son incapacité à adopter et à mettre en oeuvre les réformes politiques et économiques nécessaires à une sortie rapide de crise, les tensions socio-politiques ont été relancées et la tenue en 1998 et 1999, d'élections législatives et présidentielles n'a pas permis de mettre fin à cette crise. En conséquence, la fragilité des Institutions centrafricaines demeure et la marge de manœuvre des autorités pour normaliser la vie publique et relancer l'activité économique dans le pays, reste étroite.

A cet égard, les tentatives de mutineries de l'armée ont repris et les grèves des fonctionnaires visant à obtenir le paiement de plusieurs mois de salaires se sont multipliées .

2.2.2 Cette aggravation des tensions politiques et sociales est alimentée par différents scandales de détournement des deniers publics et/ou de biens appartenant à des sociétés d'Etat que le mauvais fonctionnement de la justice ne réprime que très rarement. En effet, malgré les mesures de redressement économique prises depuis 1998, la gestion administrative et économique du pays est dominée par le clientélisme politique et les pratiques de corruption dans un contexte de crise budgétaire. Du fait que l'Administration publique est très peu présente à l'intérieur du pays, certains fonctionnaires de l'Etat adoptent des comportements non compatibles avec la rigueur de gestion des ressources publiques qu'exige l'exécution du Programme. Au niveau de l'Administration centrale, les procédures réglementaires d'exécution du Budget ne sont pas toujours respectées, ce qui n'est pas de nature à garantir la transparence dans les opérations financières de l'Etat. Il s'ensuit une très inégale répartition des résultats économiques entre les régions, d'une part, et les différentes catégories de la population d'autre part, ce qui tend à favoriser l'éclatement des grèves et des tensions politiques.

2.2.3 La mauvaise gouvernance affecte, également, la participation des populations et de leurs organisations à la définition des choix fondamentaux de développement de la RCA ainsi qu'à la conception et à la gestion des projets dont elles sont directement bénéficiaires. Environ 50 organisations non gouvernementales (ONG) sont officiellement répertoriées en RCA dont les 2/3 sont composées de nationales, ce qui est très peu. Cette faible implantation des ONG résulte de la nature centralisée de la gestion du pays et du soutien très limité que leur fournit le Gouvernement, ce qui tend à affaiblir et à isoler les associations existantes, à l'exception de celles d'origine confessionnelle qui opèrent dans le secteur de l'éducation. Cette situation réduit considérablement la participation de la population et des organisations de la société civile au processus de développement du pays.

2.3 **Dette extérieure et intérieure :** Suite à l'annulation, en septembre 1998, par le Club de Paris, de 67% de la dette bilatérale contractée auprès de ses pays membres, le niveau de l'encours de la dette extérieure a été ramené à environ 81,5% du PIB entre 1998 et 2000 contre 94% en 1997 et son service à 12,7% des recettes d'exportation des biens et services non facteurs contre 17,4% en 1997. En 1999, cet encours s'élevait à 69% pour des institutions multilatérales et à 28,2% pour des bailleurs de fonds bilatéraux. A la même date, le stock des arriérés envers les créanciers extérieurs, s'élevait à environ 42,7 milliards de FCA dont 46,3% auprès des multilatéraux et 53,7% envers les bilatéraux. Au 31 décembre 2000, les montants dus au Groupe de la Banque s'élevaient à 12,37 millions d'UC (16,06 millions \$EU) dont 9,39 millions d'UC envers le FAD et 2,98 millions d'UC vis-à-vis de la BAD. Au cas où le Gouvernement ne parviendrait pas à régler ses arriérés et à assurer le paiement régulier du service courant de sa dette envers le Groupe de la Banque, l'évolution du volume prévisible des arriérés serait la suivante : 15,5 millions d'UC, au 31/12/2001 ; 18,0 millions d'UC au 31/12/2002 ; 20,7 millions d'UC au 31/12/2003 ; 23,6 millions d'UC au 31/12/2004 ; et 26,5 millions d'UC au 31/12/2005. La situation structurellement déficitaire des finances publiques, les mesures de suspension de décaissements des prêts de certains bailleurs de fonds multilatéraux et les performances mitigées des exportations limitent la capacité de l'Etat à faire face aux échéances de sa dette. Dans l'hypothèse de la mise en oeuvre satisfaisante du programme de réformes en cours et de la normalisation au plus tard durant le premier trimestre

2002 des relations de la RCA avec ses principaux créanciers, en particulier multilatéraux, le pays devrait accéder, au second semestre 2002, au point de décision à son éligibilité à l'initiative internationale en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

2.3.2 A fin décembre 1999, l'encours de la dette intérieure s'élevait à environ 15,5 milliards FCFA. Cette dette relevait à environ 80% pour le système bancaire et à 20% pour des retards de paiements de salaires et de pensions. Le Gouvernement compte apurer, en 2001, cette dette, à partir de l'augmentation attendue des recettes de l'Etat dans le cadre de l'assainissement en cours des finances publiques.

2.4 **Principales contraintes au développement**

2.4.1 Le développement économique et social de la RCA se heurte à des contraintes macro-économiques, structurelles et institutionnelles dont les principales sont :

2.4.2 **Contraintes macro-économiques** : La RCA souffre d'une insuffisance de l'épargne intérieure et d'une sous-monétisation de l'économie. Cette réalité contraint le pays à recourir à l'aide extérieure pour financer ses dépenses en capital et même pour couvrir une partie du budget de fonctionnement de l'Etat. Cette situation est à l'origine du déficit structurel de la balance courante. L'insuffisance des ressources de l'Etat et leur mauvaise allocation, expliquent, entre autres, l'accumulation d'arriérés de paiements, au titre, de la dette publique, ce qui réduit à son tour la mobilisation, par le pays, des ressources extérieures indispensables au financement du développement.

2.4.3 **Contraintes structurelles** : Le territoire centrafricain est totalement enclavé et très éloigné des principaux ports de transit. Cela se traduit par le coût élevé des approvisionnements et des lenteurs dans les échanges entre la RCA et le reste du monde. Cette contrainte externe est aggravée, à l'intérieur du territoire par l'existence de routes impraticables pendant la saison des pluies, la non navigabilité des fleuves en saison sèche et la forte dispersion de la population sur un vaste territoire. En outre, les infrastructures routières existantes offrent un niveau de service moyen.

2.4.4 **Contraintes institutionnelles** : L'administration centrafricaine souffre d'une faiblesse dans la définition des politiques macro-économiques et dans l'exécution des programmes adoptés. Ses principales insuffisances concernent : (i) le faible niveau de qualification du personnel ; (ii) l'absence de cohérence du système de planification ; (iii) la faible capacité nationale d'élaboration et d'exécution des PIP et du Budget; (iv) la faible efficacité de la mobilisation des ressources intérieures ; et (v) la faible capacité de gestion de la trésorerie et de la dette.

III. **PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNEMENT**

3.1 **Eléments de base du Programme du Gouvernement**

3.1.1 La stratégie de développement pour la période de 1999 à 2001 est axée sur l'exécution du programme à moyen terme soutenu par la communauté internationale. Celui-ci vise à rétablir les équilibres macro-économiques du pays et à promouvoir une croissance soutenue et durable capable de réduire sensiblement la pauvreté. En termes quantitatifs, les objectifs du programme sont : (i) la réalisation d'un taux moyen de croissance annuel du PIB réel 3,7 % par an, afin d'accroître le revenu annuel réel par habitant de près de 1,8 % ; (ii) le maintien d'un taux moyen d'inflation annuel d'environ 2,5% ; (iii) la limitation du déficit du compte courant extérieur et du

déficit global des finances publiques à respectivement -4,4 % et -8,4% du PIB à l'an 2001; (iv) la normalisation des relations avec les créanciers extérieurs et intérieurs ; et (v) l'augmentation des investissements bruts de 9% du PIB, en 1997 à 14,6%, en 2001. Pour réaliser ces objectifs, le programme sera articulé autour des volets suivants : (i) politique budgétaire ; (ii) politique monétaire et de crédit ; (iii) réformes structurelles ; et (iv) politique sectorielle.

3.1.2 Politique budgétaire : Elle vise à améliorer le solde primaire du budget. De la sorte, le déficit budgétaire global serait ramené à un niveau soutenable, des ressources seraient dégagées pour apurer les arriérés intérieurs et extérieurs, réaliser les investissements publics indispensables, et favoriser l'octroi d'une proportion croissante du crédit à l'économie au secteur privé. En matière de mobilisation des recettes, l'objectif est d'accroître les recettes totales. A ce titre, la politique du Gouvernement reposera sur les trois axes suivants : a) la centralisation de toutes les recettes fiscales et para-fiscales sous l'autorité unique du Ministère des finances et du budget ; b) le renforcement des administrations fiscales, en vue d'intensifier le recouvrement des impôts et des droits de douane ; et c) la mise en oeuvre de la réforme fiscal-douanière de la CEMAC. En matière de dépenses publiques, les principaux objectifs sont : la maîtrise du niveau des dépenses, notamment, la limitation de la masse salariale et l'amélioration de la qualité des dépenses, en accordant la priorité aux secteurs sociaux et à l'entretien des infrastructures de base. Des efforts substantiels seront déployés pour régler les arriérés de paiements extérieurs, afin de susciter un large soutien des partenaires extérieurs de la RCA à l'exécution du programme. Cependant, au regard de l'insuffisance des ressources intérieures, le règlement de la totalité des arriérés dépendra dans une large mesure de l'aide des donateurs et des bailleurs de fonds, y compris sous la forme d'une réduction du service de la dette.

3.1.3 Politique monétaire et de crédit : La politique monétaire de la RCA continuera d'être conduite, dans le cadre de la CEMAC. Celle-ci visera à préserver la stabilité de la monnaie en conciliant l'expansion du crédit intérieur avec les objectifs fixés en matière de réserves de change. A cet effet, les autorités respecteront le plafond statutaire des avances de la Banque centrale à l'Etat. Ceci permettra de dégager des ressources suffisantes pour assurer l'expansion du secteur privé et consolider son rôle en matière de développement économique.

Réformes structurelles

3.1.4 Réforme de la fonction publique : L'objectif recherché est d'améliorer l'efficacité de l'administration publique à travers la mise en oeuvre du statut de la fonction publique adopté en 1994 dont une révision préalable sera entreprise. A cet égard, il sera, d'une part, établi un fichier unique de la solde et de la Fonction publique, et d'autre part, préparé des programmes de formation ciblés pour les agents de l'Etat. En outre, le Gouvernement procédera à la révision du code de travail, en vue de l'adapter aux besoins d'une économie de marché.

3.1.5 Réforme des entreprises publiques et restructuration du secteur financier : Le désengagement de l'Etat des sociétés commerciales et industrielles sera poursuivi, afin de réduire son rôle actuellement prépondérant dans les activités productives et de distribution. A cet effet, un programme de privatisation de plusieurs entreprises publiques sera mis en oeuvre, tandis qu'une rationalisation des activités des entités qui demeureront dans le secteur public sera entreprise. Une coopération étroite avec l'organisme régional de supervision bancaire, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) sera entretenue, afin de s'assurer du respect rigoureux, par les établissements bancaires, des ratios prudentiels et réglementaires et le maintien, par ces derniers, de provisions suffisantes pour couvrir les créances douteuses.

3.1.6 Politique du secteur extérieur : Les autorités mèneront une politique du secteur extérieur favorisant l'ouverture et la concurrence dans le cadre régional et mondial, en évitant de recourir à des restrictions quantitatives sur les échanges et en réduisant davantage le niveau moyen de protection. En outre, elles continueront de promouvoir et de mettre en oeuvre les mesures arrêtées dans le cadre du programme régional de réformes (PRR) de la Communauté économique et monétaire des Etats d'Afrique centrale (CEMAC).

3.1.7 Mise en place d'un cadre législatif et réglementaire favorable au développement du secteur privé : Des mesures visant à améliorer le cadre législatif et réglementaire dans lequel évolue le secteur privé sont prévues. A cet égard, l'efficacité du système juridique sera renforcé et les lois et réglementations qui freinaient l'essor de l'initiative privée, seront révisées. En outre, les autorités maintiendront leur politique libérale des prix, élimineront les monopoles qui subsistent et faciliteront l'accès aux marchés à d'autres opérateurs privés, tout en simplifiant les formalités administratives. Pour assurer une plus grande flexibilité du marché du travail, elles entameront un dialogue avec les partenaires sociaux sur les questions liées au marché du travail, en vue de préparer un nouveau code du travail. Enfin, le Gouvernement introduira une charte des investissements qui définira clairement les dispositions en faveur des investisseurs, en conformité avec le Code général des impôts et le Code des douanes.

Politiques sectorielles

3.1.8 Agriculture : L'objectif du programme est de relancer et de diversifier la production agricole, et de mettre en valeur le patrimoine forestier, dans le cadre d'une politique de décentralisation et de régionalisation. A ce titre, l'autonomie financière et administrative des agences de développement sera accrue et le rôle de l'Etat sera limité aux services strictement nécessaires à l'appui au processus de développement conduit par les agences ou les projets. Les prix aux producteurs des principaux produits d'exportation devront refléter les mécanismes de fixation sur les marchés internationaux.

3.1.9 Mines : Les actions les plus importantes envisagées pour rentabiliser le secteur minier s'orientent vers la mise en place d'une cellule de recherche technique et des études de diversification, afin de mieux connaître le potentiel du pays. Concernant l'amélioration de la gestion du secteur, la formation d'évaluateurs sera entreprise. Ces actions seront renforcées par des mesures fiscales incitatives, en vue d'améliorer la compétitivité du secteur, le renforcement de la lutte contre la fraude et la relance de la production diamantifère à travers le regroupement et l'organisation en associations ou coopératives des artisans, l'adoption par ces derniers de nouvelles techniques d'exploitation et la création de centres de ravitaillement en matériels. Enfin, les procédures d'octroi de permis et les textes législatifs devront être simplifiés et regroupés.

3.1.10 Transports : Les objectifs poursuivis par la politique des transports sont de : (i) renforcer la complémentarité des modes de transports ; (ii) assurer l'entretien du réseau prioritaire de transports routiers ; (iii) encourager la réalisation des travaux d'entretien préventif du réseau prioritaire, des prestations d'études et de contrôle des travaux par le secteur privé ; et (iv) ramener le rôle du secteur public à des fonctions de maître d'ouvrage et d'application de la réglementation.

3.1.11 Lutte contre la pauvreté et préservation de l'environnement : Le recul de la production, conjugué à la destruction de plusieurs infrastructures économiques et sociales consécutive aux troubles socio-politiques de 1996/97, a engendré une extension et une aggravation de la pauvreté en RCA. La grave crise financière de l'Etat, associée au gel par

plusieurs bailleurs de fonds de leur assistance au pays, en raison de la persistance des arriérés de remboursement de la dette, n'autorise pas, d'une part, une augmentation significative des dépenses publiques en matière de santé et d'éducation, et d'autre part, la réhabilitation de différentes infrastructures sociales précédemment détruites, ce qui rend davantage précaires les conditions de vie des populations les plus vulnérables. En outre, le chômage continue à affecter plusieurs milliers de personnes. Pour réduire ce fléau, le Programme vise la réalisation d'une croissance économique soutenue, à même de favoriser la création d'emplois rémunérateurs et le développement des secteurs sociaux. C'est dans ce cadre que le Gouvernement a préparé, en mai 2000, une déclaration préliminaire sur sa stratégie de réduction de la pauvreté. Celle-ci qui s'inscrit dans le cadre du Document de stratégie de réduction de la pauvreté et de croissance (DSRPC) des institutions financières internationales et régionales, est en cours de préparation sur la base d'une approche participative, par les autorités centrafricaines avec l'aide de la Banque mondiale. Par ailleurs, pour sauvegarder la capacité de production du pays et son patrimoine écologique, le Gouvernement a retenu la protection de l'environnement parmi les priorités de sa politique économique et sociale.

3.1.12 Besoins en ressources extérieures : La réalisation du programme gouvernemental requiert des ressources extérieures pour la période 1999/2001 estimées à un montant total de 200,0 milliards FCFA dont 59,8 milliards pour le déficit courant de la balance des paiements, 106,5 milliards pour l'amortissement de la dette y compris la réduction des arriérés et les rachats auprès du FMI, 17,6 milliards pour la transaction nette intérieure du secteur privé et 16,1 milliards de FCAF pour les réserves. Ces besoins seront couverts par des ressources identifiées qui s'élèvent à 143,3 milliards FCFA dont 117,6 milliards, au titre des prêts projets et programmes ainsi que des dons, et 25,7 milliards, au titre de l'utilisation des ressources du Fonds. Le solde d'un montant total de 46,7 milliards de FCFA relèvent du rééchelonnement de la dette et de l'accumulation d'arriérés extérieurs.

3.2 Appréciation du Programme du Gouvernement

3.2.1 L'appréciation du Programme sera faite, en fonction de sa consistance, à son caractère réaliste et de sa pertinence à assurer un cadre macro-économique stable, à promouvoir une croissance durable équitable et à base élargie et à promouvoir la bonne gouvernance.

3.2.2 Cohérence et réalisme du programme gouvernemental : Les objectifs généraux du programme à moyen terme sont pertinents et cohérents. Ils tiennent compte des impératifs de lutte contre la pauvreté par l'augmentation régulière et durable du revenu par habitant dans un contexte de stabilité macro-économique. Conjugée à la création d'un environnement propice au développement des affaires et au désengagement de l'Etat du secteur productif, une telle stratégie présente également l'avantage de favoriser la création d'emplois et de garantir la sécurité et la stabilité politique dans le pays par la réduction de la pauvreté. Enfin, la réalisation des objectifs de cette politique peut restaurer la confiance des créanciers extérieurs du pays et favoriser la reprise de l'aide extérieure en faveur de la RCA. Cependant, au regard de la capacité institutionnelle limitée de l'Administration, certains objectifs quantitatifs sont trop ambitieux, en particulier la réforme de la fonction publique, l'application du programme de désengagement de l'Etat des activités productives et de privatisation des entreprises publiques et la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire propice à la promotion de l'investissement privé. Mais le Gouvernement est déterminé à mener à bien les réformes susmentionnées que la Banque devra suivre de près dans ses efforts de dialogue de politiques économiques avec les autorités centrafricaines.

3.2.3 Croissance durable : La stratégie du Gouvernement prend en compte les exigences de lutte contre la pauvreté rampante dans le pays. Toutefois, en raison de sa faible capacité institutionnelle, le Gouvernement avance avec une certaine lenteur dans la préparation de sa stratégie spécifique de lutte contre ce fléau. Par contre, avec l'aide du PNUD, il a déjà élaboré son plan national d'action pour l'environnement (PNAE) qui vise à assurer une gestion durable des écosystèmes nationaux.

3.2.4 Promotion de la bonne gouvernance : Le programme gouvernemental a retenu un certain nombre d'actions visant à promouvoir la rationalisation de la gestion financière, économique et administrative du pays : (i) une meilleure allocation des ressources de l'Etat, en vue de rendre durable la croissance économique et lutter efficacement contre la pauvreté ; (ii) l'instauration de la transparence budgétaire, la création d'un environnement des affaires propice à l'expansion du secteur privé. Bien que ces actions ne couvrent pas l'ensemble des domaines pertinents susceptibles de promouvoir la bonne gouvernance, en particulier, la lutte contre la corruption, la décentralisation des actions de développement et l'association de la population aux décisions qui engagent l'avenir du pays, elles n'en représentent pas moins une contribution encourageante vers la réalisation de cet objectif.

3.3 Défis et risques

3.3.1 Pour réaliser efficacement son Programme, la RCA se doit de relever les défis suivants: (i) normalisation des relations avec les créanciers et (ii) renforcement des capacités institutionnelles. Depuis juillet 1998, la RCA met en oeuvre un Programme de développement à moyen terme. En dépit des soutiens financiers que le pays a déjà reçus des institutions de Bretton-Woods et de certains partenaires bilatéraux, l'exécution des différentes réformes se heurte à l'insuffisance des ressources mobilisées par le gouvernement. En effet, plusieurs partenaires extérieurs maintiennent le gel de leur assistance à la RCA, en raison du non remboursement, depuis plusieurs années, de la dette du pays. Afin de pouvoir bénéficier de l'aide nécessaire à la réalisation, dans de bonnes conditions de son programme en cours, le Gouvernement devra apurer de façon prioritaire les montants dus à ses créanciers extérieurs, notamment ceux envers les Institutions multilatérales. A ce titre, le soutien apporté le 8 janvier 2001 par le FMI pour un montant de 10 millions de dollars EU, au titre de la 2ème année de la FRPC conjugué à une accélération des réformes, devrait contribuer à la régularisation progressive des relations entre la RCA et ses partenaires extérieurs.

3.3.2 En raison de l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et expérimentées et de la démotivation d'un grand nombre de ceux qui sont en fonction, à cause des retards répétitifs de versement des salaires ainsi que du manque criard de moyens matériels, l'Administration centrafricaine est devenue inefficace. Cette faible capacité institutionnelle concerne tous les services de l'Etat, en particulier les administrations économiques et financières chargées d'élaborer et de mettre en oeuvre les réformes économiques, structurelles et institutionnelles retenues au titre du Programme. Il en résulte, notamment, des insuffisances dans la mobilisation des ressources intérieures et des retards importants dans l'exécution de la plupart des réformes. En conséquence, un renforcement rapide des capacités institutionnelles de l'Administration par les autorités avec l'aide de leurs partenaires extérieurs, revêt une grande priorité, pour permettre l'exécution efficace, jusqu'à son terme du Programme.

3.3.3 Depuis la fin des mutineries de 1996/97 et l'instauration de la paix par les Nations Unies, des progrès ont été accomplis par les autorités dans les domaines de l'organisation et de la tenue des élections. Cependant, au regard de la répétition des tensions politiques et des grèves syndicales liée à la crise budgétaire, aux détournements des deniers de l'Etat, aux

malversations et à la persistance des arriérés de salaires dans la Fonction publique, les risques de déstabilisation du régime et des institutions sont élevés. La mise en œuvre du Programme qui pourrait en être affectée est susceptible, à son tour, d'entraîner la suspension, par les bailleurs de fonds actuellement actifs, de leur coopération avec le pays, en attendant le rétablissement de l'ordre républicain et des Institutions démocratiques. Pour minimiser ces risques, le Gouvernement devra, d'une part, intensifier le dialogue politique avec son opposition et procéder à la restructuration des forces de sécurité et de défense, et d'autre part, accélérer, l'assainissement des finances publiques.

IV. DIALOGUE AVEC LA COMMUNAUTE DES BAILLEURS DE FONDS

La RCA dépend fortement de l'aide extérieure pour son développement et même pour la prise en charge d'une partie des charges de fonctionnement de l'Administration et de remboursement de sa dette extérieure. Toutefois, sa stratégie de mobilisation des ressources auprès de ses partenaires extérieurs, est devenue peu efficace, malgré la mise en oeuvre de son programme à moyen terme. Au plan national, la coordination de l'aide est assurée par le Ministère délégué à l'économie, au plan et à la coopération internationale tandis qu'au niveau des bailleurs de fonds, celle-ci se réalise, essentiellement, sous l'égide de la Banque mondiale et du PNUD.

4.1 Etat du dialogue avec les partenaires bilatéraux : Les principaux bailleurs de fonds bilatéraux de la RCA sont l'Union européenne, la France, l'Allemagne et le Japon. L'Union européenne intervient principalement dans les secteurs des transports, de la santé, de l'éducation et du développement rural. Les bilatéraux, notamment la France, l'Allemagne et le Japon, interviennent principalement dans les secteurs sociaux et les transports. Toutefois, en raison de la faible capacité d'absorption du pays et de l'insuffisante capacité institutionnelle, l'aide structurelle de l'Union européenne et du Japon a été faiblement mobilisée par les autorités, durant les 5 dernières années.

4.2 Etat du dialogue avec les Institutions financières et les agences multilatérales : Depuis 1998, les interventions des principaux bailleurs de fonds multilatéraux de la RCA s'inscrivent essentiellement dans le cadre du programme à moyen terme du Gouvernement. La Banque mondiale cofinance avec le FMI le programme de réformes économiques et structurelles en cours et compte intervenir, en 2001, dans les domaines du renforcement des capacités du pays, de la valorisation des ressources humaines et du développement des transports. Le PNUD apporte sa contribution en matière de formulation des stratégies et/ou de programmes de lutte contre la pauvreté, de gestion durable des écosystèmes et de renforcement des capacités institutionnelles.

V. STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE

5.1 Portefeuille du Groupe de la Banque et sa gestion : La Banque n'a pas encore financé, au titre de son guichet du secteur privé de projets en RCA. En conséquence, toutes ses opérations dans le pays relèvent du secteur public. Depuis 1972, début des interventions du Groupe de la Banque, en RCA, 23 opérations ont été financées parmi lesquelles 21 sont achevées et 2 sont annulées. Le Groupe de la Banque a cofinancé deux programmes de réformes économiques avec les Institutions de Bretton-Woods. Au 31 décembre 2000, le montant total des engagements nets s'élevait à 106,84 millions UC (13,72 millions UC de la BAD et 96,26 millions UC du FAD) repartis comme suit : multi-sectoriel (30,12%) ; secteur agricole (25,12%), équipements collectifs (23,72%) ; transports (11,95%) et secteur social

(9,09%). Au 31 décembre 2000, le montant cumulé des décaissements s'élevait à 106,84 millions UC. Le taux de décaissement global s'élève à 100%. Le niveau élevé de ce ratio traduit moins la performance du portefeuille que l'annulation et l'achèvement de toutes les opérations du Groupe de la Banque dans le pays et la non approbation, depuis 1994, de nouveaux projets liée aux sanctions pour cause d'arriérés chroniques.

5.2 Stratégies et actions de renforcement du dialogue de politique économique et d'apurement des arriérés

5.2.1 Depuis juillet 1998, le Gouvernement a adopté un programme de réformes économiques et structurelles visant à assainir les finances publiques, restructurer l'économie et engager le pays sur la voie du développement durable. Toutefois, malgré les soutiens fournis par le FMI, la Banque mondiale et l'Union européenne, sa mise en oeuvre n'a pas été suffisamment performante pour attirer un large soutien de la part des autres partenaires au développement de la RCA. En conséquence, les volumes annuels de ressources intérieures et extérieures jusqu'à présent mobilisés, par le Gouvernement, ont été largement insuffisants pour appuyer la réalisation de plusieurs réformes pourtant retenues, au titre du programme triennal, et permettre la RCA de normaliser ses relations avec ses créanciers bilatéraux et multilatéraux. Différents bailleurs de fonds, notamment multilatéraux, continuent à geler leur assistance au pays jusqu'au remboursement des montants qui leur sont dus. Le Groupe de la Banque dont la RCA accuse des arriérés depuis 1994, fait partie de cette catégorie de bailleurs de fonds.

Actions engagées par la Banque, en vue de permettre l'apurement des arriérés

5.2.2 Afin de permettre le règlement des montants dus, la Banque a, d'une part, intensifié son dialogue avec les autorités centrafricaines, et, d'autre part, renforcé sa coopération avec les Institutions de Bretton-Woods. Dans ce cadre, elle a effectué, en RCA, plusieurs missions de suivi des arriérés et a saisi toutes les opportunités offertes par les visites à son Siège, à Abidjan, des délégations centrafricaines pour sensibiliser le Gouvernement sur l'intérêt qu'il a à normaliser rapidement ses relations avec l'institution. Ainsi, en coordination avec les Institutions de Bretton-Woods, la Banque a participé, entre 1998 et 2000, aux négociations de la FASR et aux différentes missions de revue, au titre de la mise en oeuvre du Programme. C'est dans ce cadre, qu'il avait été convenu, en juin 1998, à Washington, la reprise par le Gouvernement, à partir de juillet 1998, du règlement de toutes les échéances courantes de sa dette envers le Groupe de la Banque et la Banque mondiale et procéder, l'apurement ensuite du stock des arriérés. Le Gouvernement a régularisé, au cours du second semestre 1998, ses relations avec la Banque mondiale. Par contre, il n'a honoré jusqu'à présent que l'échéance courante de juillet 1998, au titre du remboursement de sa dette envers le Groupe de la Banque. Au titre du dialogue avec la Banque, les autorités centrafricaines ont tenté, en 1999, de mettre en place un crédit-relais, en vue de résoudre le problème des arriérés de la RCA vis-à-vis du groupe de la Banque. Cependant, cette solution a été écartée par la Banque, en raison de son coût élevé et de ses implications négatives sur les finances publiques et le développement à moyen terme du pays. Des actions visant à obtenir la prise en charge des arriérés de la RCA par certains partenaires bilatéraux, n'ont pas également été couronnées de succès. En outre, dans le cadre de la solidarité entre institutions financières, la Banque a sollicité, à plusieurs reprises, le concours du FMI et de la Banque mondiale, en vue de permettre l'apurement par la RCA de ses arriérés.

5.2.3 Au regard de la persistance de la crise des finances de l'Etat, le règlement, à partir des ressources intérieures, des arriérés de la RCA envers ses créanciers multilatéraux et bilatéraux, apparaît difficilement envisageable à court terme. Malgré la mise en œuvre du Programme, le Gouvernement est confronté depuis octobre 2000, à une grève quasi permanente et une agitation sociale déclenchées par plusieurs catégories professionnelles des agents de la Fonction publique réclamant le paiement de 12 mois de retards de salaires. En outre, les difficultés d'approvisionnement, en 2000, du pays en produits pétroliers occasionnant de fréquentes pénuries, ont entraîné un manque à gagner important de recettes pétrolières à l'Etat. La détérioration des finances publiques a rendu difficile, la normalisation des relations de la RCA avec ses créanciers extérieurs dont le Groupe de la Banque. Toutefois, la reprise, en octobre 2000, du dialogue entre le Gouvernement et le FMI et l'approbation, en janvier 2001, par le FMI de la seconde année de son soutien au Programme, au titre de sa facilité de réduction de la pauvreté et de croissance (FRPC), relancent les perspectives de résolution du problème des arriérés de la RCA envers ses partenaires extérieurs, en particulier le Groupe de la Banque.

5.2.4 C'est dans ce cadre, qu'en accord avec le Fonds, il a été convenu, en décembre 2000, la mise en place d'un schéma d'apurement des arriérés qui prévoit la reprise, en 2001, des paiements des échéances courantes (environ 3,05 millions d'UC, au titre de 2001) et le règlement, sur une base trimestrielle, d'un montant de 1,5 milliard de FCFA (1,63 million UC) sur le stock des arriérés estimés à un total de 12,32 millions d'UC, au 31/12/2000. L'application de ce schéma devrait permettre le règlement, en 2001, d'environ 50% du stock des arriérés et le solde restant devrait être apuré, en 2002. Dans ce contexte, la stratégie du Groupe de la Banque, en RCA, pour 2001, portera sur le renforcement du dialogue de politique économique avec la RCA et le renforcement de ses capacités institutionnelles, en vue de permettre l'apurement des arriérés et d'améliorer sa gestion économique y compris la dette extérieure. A cet égard, il conviendra de souligner aux autorités la nécessité qu'il y a pour la RCA d'intensifier la mise en oeuvre des réformes et d'accélérer la normalisation de ses relations financières avec le Groupe de la Banque, afin de permettre la reprise rapide de ses interventions dans le pays.

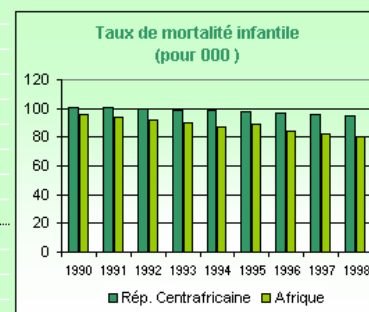
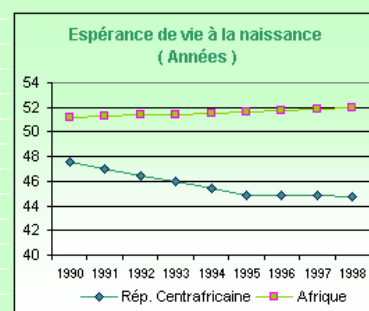
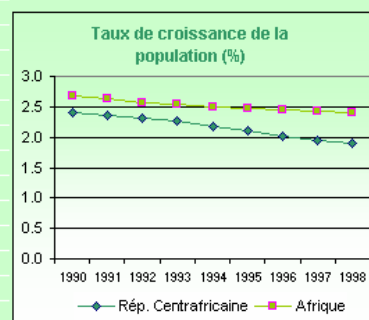
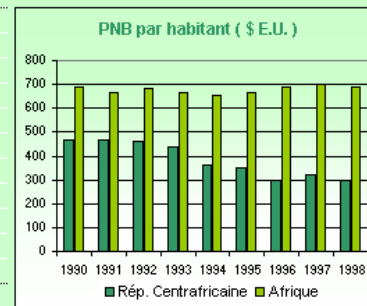
VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

6.1 **Conclusion** : Le Gouvernement a réaffirmé, en octobre 2000, sa volonté de renforcer et d'accélérer, la mise en oeuvre de son Programme à moyen terme, en vue de rendre soutenue la croissance économique et de réduire la pauvreté. Ce programme qui bénéficie du soutien des institutions de Bretton-Woods, n'est toujours pas appuyé par le Groupe de la Banque, en raison de la persistance d'arriérés de remboursement de la dette. Toutefois, le schéma d'apurement de ces arriérés convenu en décembre 2000, au titre du Programme, avec le FMI, ouvre des perspectives de normalisation d'ici 2002 des relations de la RCA avec le Groupe de la Banque. Dans ce contexte, la stratégie de la Banque en RCA pour 2001 portera sur le renforcement du dialogue de politique économique avec le pays, les actions susceptibles de favoriser l'application rigoureuse du schéma d'apurement des arriérés et le renforcement de ses capacités de gestion économique et de la dette, à partir de la mobilisation des ressources FAT, au titre de l'allocation-pays du FAD VIII.

6.2 **Recommandation** : Les Conseils sont invités à examiner et à adopter la présente note de dialogue pour 2001 avec la RCA.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : DONNEES DE BASE
INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Rép. Centrafricaine	Afrique	Pays en Développ.	Pays Développ.
Indicateurs de Base					
Superficie (000 Km ²)		623	30 061	80 976	54 658
Population Totale (millions)	1998	3.5	748.0	4 718.9	1 182.2
Population Urbaine (% of Total)	1998	40.5	38.2	39.6	75.6
Densité de la Population (au Km ²)	1998	5.6	24.9	58.3	21.6
PNB par Habitant (\$ EU)	1998	300	687	1 250	25 890
Participation de la Population Active - Total (%)	1998	...	43.7
Participation de la Population Active - Femmes (%)	1998	...	37.0
Valeur de l'Indice Sexospécifique de Dévelop. Humain	1997	0.4	0.5	0.6	0.9
Indice de Développement Humain (Rang sur 174 pays)	1997	165	n.a.	n.a.	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	1989-94	...	45.0	32.2	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'Accroissement de la Population Totale (%)	1998	1.9	2.4	1.6	0.3
Taux d'Accroissement de la Population Urbaine (%)	1998	3.2	4.3	3.1	0.6
Population Agée de moins de 15 ans (%)	1998	42.7	42.9	33.2	18.8
Population Agée de 65 ans et plus (%)	1998	4.0	3.2	19.7	26.7
Taux de Dépendance (%)	1998	82.7	86.9	61.7	48.8
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	1998	94.5	99.3	103.3	94.8
Population Féminine Agée de 15 à 49 ans (millions)	1998	0.8	176.2	1 213.4	296.8
Espérance de Vie à la Naissance - Ensemble (ans)	1998	44.8	52.7	64.0	75.4
Espérance de Vie à la Naissance - Femmes (ans)	1998	46.8	53.4	65.8	79.1
Taux Brut de Natalité (pour 1000)	1998	36.9	37.7	23.8	11.0
Taux Brut de Mortalité (pour 1000)	1998	18.5	13.7	8.4	10.3
Taux de Mortalité Infantile (pour 1000)	1998	94.5	80.7	58.9	9.0
Taux de Mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	1998	141.0	116.1	76.2	10.4
Taux de Mortalité Maternelle (pour 100000)	1996	700.0	698.0	488.0	30.0
Indice Synthétique de Fécondité (par femme)	1998	4.7	5.0	2.9	1.6
Femmes Utilisant des Méthodes Contraceptives (%)	1994-95	14.8	...	56.0	70.0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de Médecins (pour 100000 habitants)	1990-96	6	23	76	253
Nombre d'Infirmières (pour 100000 habitants)	1988-96	45	89	85	780
Naissances Assistées par un Personnel Qualifié (%)	1986-87	66	...	54	99
Accès à l'Eau Salubre (% de la Population)	1990-97	...	55	72	100
Accès aux Services de Santé (% de la Population)	1996	52	60	80	100
Accès aux Services Sanitaires (% de la Population)	1990-97	27	45	43	100
Pourcentage d'Adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	1997	10.8	5.7
Incidence de la Tuberculose (pour 100000)	1995	139	201	157	24
Enfants Vaccinés contre la Tuberculose (%)	1996	94	77	88	93
Enfants Vaccinés contre la Rougeole (%)	1996	46	63	79	90
Insuffisance Pondérale des moins de 5 ans (%)	1990-97	27	26	31	...
Apport Journalier en Calorie	1996	1 952	2 406	2 650	3 222
Dépenses Publiques de Santé (en % du PIB)	1995-97	1.9	1.4	1.8	6.3
Indicateurs d'Education					
Taux Brut de Scolarisation au (%)					
Primaire - Total	1991	56.9	79.5	100.0	103.0
Primaire - Filles	1991	45.0	73.0	93.8	103.2
Secondaire - Total	1991	10.2	28.3	50.4	100.3
Secondaire - Filles	1991	5.9	25.7	45.3	101.8
Personnel Enseignant Féminin au Primaire (% du Total)	1991	...	45.0	51.0	82.0
Analphabétisme des Adultes - Total (%)	1997	57.6	43.5	28.2	1.3
Analphabétisme des Adultes - Hommes (%)	1997	44.0	33.0	19.6	1.0
Analphabétisme des Adultes - Femmes (%)	1997	69.9	51.6	35.8	1.5
Pourcentage du PIB Alloué aux Dépenses de l'Education	1995	1.5	3.5	3.9	5.9
Indicateurs d'Environnement					
Terres Arables en % de la Superficie Totale	1996	3.1	5.9	9.9	11.6
Taux Annuel de Déforestation (%)	1990-95	0.4	0.7	0.4	-0.2
Taux Annuel de Reboisement (%)	1980-90	48.0	4.0
Emissions du CO2 par Habitant (Tonnes métriques)	1996	0.1	1.1	2.1	12.5



Source : Compilé par la Division Statistique à partir des Bases de Données de la BAD; ONUSIDA; Live Database de la Banque Mondiale et la Division Population des Nations Unies.

Notes: n.a. Non Applicable
 ... Donnée Non Disponible

Annexe II

Indicateurs macro-économiques et financiers

Indicateurs	1996	1997	1998	1999	2000	2001
(En taux de croissance annuel sauf indications contraires)						
<u>Revenu National et Prix</u>						
PIB à prix constants	-4,1	5,2	4,7	3,4	2,6	5,1
PIB à prix courants	-2,3	6,9	6,5	4,8	5,4	7,9
Déflateur du PIB	1,9	1,6	1,7	1,3	2,8	2,7
Prix à la consommation	4,4	0,6	-1,9	-1,5	3,0	3,3
<u>Finances publiques</u>						
Recettes totales	-35,0	35,4	25,2	6,0	5,0	15,3
Dépenses publiques totales	-47,5	35,0	33,9	5,8	-11,7	16,7
<u>Monnaie et Crédit</u>						
Avoirs intérieurs nets	-1,3	-0,3	4,6	6,4	2,6	21,5
Crédit intérieur	-4,9	-2,2	5,7	9,3	7,5	16,5
Crédit à l'Etat	-3,3	-1,8	1,4	9,7	8,7	17,3
Crédit à l'économie	-0,4	0,1	4,6	7,7	1,4	0,5
Monnaie et quasi monnaie	4,9	-7,7	-16,2	7,9	6,4	9,7
<u>Secteur extérieur</u>						
Exportations f.o.b. (en cfa)	-18,8	24,9	9,8	2,0	21,3	10,3
Importations f.o.b. (en cfa)	-28,0	31,6	11,1	-8,5	-0,1	18,7
Termes de l'échange	-2,5	-10,8	-0,5	-2,8	-10,3	4,6
Taux de change effectif réel	2,3	-3,5	-1,7	-4,9	-2,9	...
(En pourcentage de PIB sauf indications contraires)						
<u>Epargne et investissements</u>						
Epargne intérieure	0,2	6,2	11,4	9,2	8,3	9,3
Publique	-1,6	-1,8	-0,8	-0,9	-0,3	0,1
Privée	1,8	8,0	12,3	10,1	8,6	9,2
Investissements	3,9	9,6	16,1	14,5	13,4	14,6
Publics	1,8	5,3	8,8	8,7	5,8	7,4
Privés	2,1	4,3	7,3	5,8	7,6	7,2
<u>Secteur extérieur</u>						
Solde courant balance paiements	-5,9	-3,3	-4,3	-3,6	-4,6	-4,4
Solde global balance paiements	-1,2	-4,7	-5,1	-1,8	-2,1	-2,4
<u>Finances publiques</u>						
Recettes totales	6,1	9,1	9,7	9,2	9,2	9,8
Dépenses totales	-11,1	-19,8	-18,7	-20,1	-16,8	-18,2
Déficit (base engagement)	-5,0	-10,7	-8,9	-10,8	-7,6	-8,4
<u>Dettes extérieures</u>						
Dettes publiques extérieures	87,5	94,4	84,2	83,6	81,4	75,9
Service de la dette (% exp BSNF)	25,1	17,4	15,3	12,3	10,6	11,9
Réserves off. brutes (en M \$ EU)	234,3	185,6	147,9	138,9	132,7	140,9
PIB nominal (en milliards FCFA)	549,3	571,7	617,3	647,4	682,6	736,4

Source : FMI

Annexe III

Comptes nationaux : Ressources et emplois du PIB **au prix constant de 1987** (en milliards de FCFA)

Indicateurs	1997	1998	1999	2000	2001
PIB au prix constant du marché	397,5	416,2	430,3	452,7	475,3
Taxes nettes indirectes	32,8	37,2	43,9	50,1	51,7
PIB au coût des facteurs	364,7	379,0	386,4	402,6	423,7
Agriculture	182,2	186,4	191,1	195,9	203,7
Industrie	52,4	54,1	57,7	61,1	63,6
Service	130,1	138,4	137,6	145,6	156,4
Balance commerciale	-58,1	-53,6	-50,7	-48,7	-47,2
Exportations de BSNF	60,2	60,8	61,7	62,4	63,9
Importations de BSNF	118,3	114,4	112,4	111,1	111,1
Dépenses totales	455,6	469,8	481,0	501,4	522,5
Don't : Investissement Intérieur brut	43,2	44,5	44,9	44,8	44,7

Source : Autorités centrafricaines

Annexe IV

Tableau des opérations financières de l'Etat 1996-2001 (en milliards FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Recettes	33,2	45,0	56,3	59,7	62,7	72,4
Recettes fiscales	33,0	42,4	50,3	53,5	55,8	65,4
Impôts sur revenus	8,1	11,7	13,9	14,7	14,9	18,9
Impôts intérieurs. Sur B&S	12,0	21,5	27,2	29,0	30,7	34,5
Impôts sur com. Extérieur	12,9	9,1	9,2	9,9	10,2	11,9
Recettes non fiscales	0,3	2,6	6,1	6,2	7,0	7,0
Dépenses	60,7	91,6	122,5	129,9	114,8	133,9
Dépenses courantes	36,9	43,3	41,9	45,4	50,1	51,9
Salaires et traitements	25,3	26,6	26,5	26,4	27,0	27,6
Transferts et subventions	4,0	4,8	5,1	7,3	9,4	8,5
Biens et services	7,6	11,9	10,3	11,7	13,7	15,7
Extrabudgétaires	0,0	2,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérêts dus	10,5	7,8	8,3	9,1	11,5	9,6
Extérieur	8,4	6,1	6,9	8,1	10,2	8,3
Intérieur	2,2	1,7	1,4	1	1,3	1,6
Dépenses en capital	13,2	40,4	72,3	75,4	53,1	72,4
Sur financement intérieur	1,9	4,4	10,6	16,8	10,0	12,8
Sur financement extérieur	11,3	36,0	61,7	58,6	43,1	59,7
Solde global (base engagement)	-27,	-46,6	-66,1	-70,2	-52,0	-61,5
Variation des arriérés (- réduction)	-20,7	20,6	-70,1	-3,0	-0,9	-31,6
Solde global (base caisse)	-48,2	-26,0	-136,2	-73,2	-52,9	-93,1
Financement	48,2	17,0	124,2	55,3	37,8	44,1
Extérieur net	18,4	28,4	132,7	69,9	50,3	50,9
Projets	11,3	36,0	61,7	58,6	43,1	59,7
Programmes	15,3	4,4	5,0	9,9	10,1	0
Amortissement dû	-11,9	-12,0	-10,4	-13,7	-15,8	-15,0
Rééchelonnement	3,7	0,0	76,4	15,1	12,8	6,2
Intérieur net	29,7	-2,4	3,5	3,3	2,6	-0,2
Financement bancaire	-6,1	-1,4	1,8	4,3	2,6	-1,7
Financement non bancaire	35,8	-1,0	1,7	-1,1	0,0	1,6
Gap résiduel de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	42,4
(en pourcentage du PIB)						
Recettes budgétaires	6,1	7,9	9,1	9,2	9,2	9,8
Dépenses publiques	-11,1	-16,0	-19,8	-20,1	-16,8	-18,2
Don't : dépenses militaires	-1,2	-1,1	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0
Solde budgétaire b.e. (déficit-)	-5,0	-8,1	-10,7	-10,8	-7,6	-8,4
PIB courant (en milliards FCFA)	549,3	571,7	617,3	647,4	682,6	736,4

Source : FMI

Annexe V

Balance des paiements 1996-2001 (en milliards FCFA sauf indication contraire)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Solde courant	-32,2	-18,6	-26,3	-23,3	-31,2	-32,1
Balance commerciale	8,3	8,0	-3,1	11,2	31,1	28,2
Exportations f.o.b. don't :	72,5	92,6	90,9	97,2	117,0	130,2
Diamants	36,0	39,1	34,9	38,2	47,0	50,5
Bois	10,2	15,0	24,2	29,6	47,7	55,4
Coton	13,2	16,0	16,2	9,8	6,0	9,1
Café	3,6	10,0	5,2	8,7	6,1	4,5
Importations f.o.b. don't :	-64,2	-84,6	-94,0	-86,0	-85,9	-102,0
Produits pétroliers	-6,9	-10,6	-8,7	-10,2	-12,0	-17,4
Prog. D'invest. publics	-6,6	-13,8	-26,4	-25,9	-13,1	-19,5
Services nets	-28,7	-27,3	-25,7	-45,4	-65,6	-66,6
Revenus don't :	-10,8	-9,2	-12,0	-13,0	-13,5	-11,7
Intérêts dette publique	-8,8	-6,5	-7,2	-8,2	-10,3	-8,4
Transferts nets don't :	-1,1	9,9	14,5	23,9	16,7	18,0
Transferts officiels	4,0	16,5	23,0	30,2	23,2	24,2
Compte de capital	21,8	21,2	45,1	37,4	20,9	28,5
Dons projets	8,4	23,6	48,1	32,8	43,0	41,3
Dons projet et programme	13,4	21,2	43,1	37,0	20,4	28,3
Annulation de la dette	0,0	0,0	2,0	0,4	0,5	0,2
Compte financier	-0,8	-37,5	-36,6	-25,4	-4,0	-14,4
Secteur public net	-7,1	-9,3	-9,8	-12,3	-6,2	-7,9
Tirages projets	2,9	2,7	0,5	1,4	0,7	7,2
Tirages programme	1,9	0,0	0,0	0,0	8,9	0,0
Amortissement	-11,9	-12,0	-10,4	-13,7	-15,8	-15,0
Secteur privé	6,3	-28,2	-26,8	-13,1	2,2	-6,5
Erreurs et omissions	4,8	8,0	-13,7	-0,2	0,0	0,0
Balance globale	-6,4	-26,9	-31,5	-11,5	-14,3	-18,0
Financement	6,4	26,9	31,5	11,5	14,3	-24,5
Variations nettes résér.off.	-10,3	10,7	24,4	-3,7	-4,3	-4,9
Financement exceptionnel	16,7	16,2	7,1	15,2	18,6	-19,6
Gap résiduel de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	42,4
Pour mémoire						
Réserves officielles brutes	132,7	108,6	83,1	90,7	94,4	99,3
Solde courant (en % PIB)	-5,9	-3,3	-4,3	-3,6	-4,6	-4,4

Source : FMI

Besoins en ressources financières extérieures (1999-2001)

(En milliards de FCFA)

Indicateurs	1999	2000	2001	Total
Balance courante (intérêts dette publique exclus)	15,2	20,9	23,7	59,8
Transaction nette du secteur privé (erreurs et omissions incluses)	13,3	- 2,2	6,5	17,6
Variation des réserves internationales (- : accroissement)	7,5	3,7	4,9	16,1
Service de la dette publique (arriérés et rachats FMI inclus)	30,8	26,7	49,0	106,5
Total besoins de financement	66,8	49,1	84,1	200,0
Prêts projets et dons (dons assistances techniques exclus)	28,5	19,9	35,5	83,9
Prêts programmes et dons	9,9	10,1	13,7	33,7
Accumulation des arriérés extérieurs	6,4	6,2	0,0	12,6
Rééchelonnement de la dette (y.c consolidation des arriérés)	15,1	12,8	6,2	34,1
Utilisation des ressources du FMI	6,9	0,1	18,7	25,7
Total financement	66,8	49,1	84,1	200,0
GAP de financement résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : FMI

Annexe VII

RCA : OPERATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE AU 31 DECEMBRE 2000

(en millions d'UC)

SECTEUR/PROJET	SOURCE	DATE APPROBATION	DATE SIGNATURE	DATE MISE EN DIGEUR	MONTANT (Millions UC)	MONTANT DECAISSE	% DECAISSE	DATE LIMITE DERNIER DECAISSEMENT	SOLDE	ETAT D'AVANCEMENT
AGRICULTURE										
1. Palmier à huile de Bossongo	FAD	18-Sept-75	20-Oct-75	31-Déc-77	4,61	4,61	100,0	31-Déc-83	0,00	Achévé
2. Développement de la production animale	FAD	30-Mai-79	04-Juil-79	24-Jan-80	2,95	2,95	100,0	31-Déc-88	0,00	"
3. Palmier à huile de Bossongo II	FAD	21-Oct-82	10-Déc-82	05-Jan-83	4,17	4,17	100,0	17-Juil-91	0,00	"
4. Palmier à huile de Bossongo II	BAD	24-Août-82	01-Oct-82	02-Juin-83	4,17	4,17	100,0	31-Déc-82	0,00	"
5. Développement des régions caféières de M'Baki Berberati	FAD	25-Août-82	20-Jan-84	02-Juil-86	9,76	9,68	99,0	31-Déc-95	0,10	"
6. Ligne de crédit à la BCAD	FAD	27-Oct-87	08-Mars-88	07-Nov-89	4,61	0,64	13,9	3,97	3,97	Annulé
7. Etude du plan directeur agricole	FAT	25-Juin-93	05-Août-94	17-Oct-95	0,68	0,51	75	0,17	0,17	Achévé et solde annulé
SOUS-TOTAL					30,95	26,71	86,27		4,76	
TRANSPORT										
1. Route de Bangui-Bossembélé	FAD	24-Août-78	18-Sept-79	03-Avr-79	4,79	4,79	100,0	30-Avr-87	0,00	Achévé
2. Entretien routier	FAD	07-Sept-82	01-Mars-83	19-Juil-83	8,10	8,00	98,8	31-Déc-87	0,10	Achévé et solde annulé
SOUS-TOTAL					12,89	12,79	99,2		0,10	
EQUIPEMENTS COLLECTIFS										
1. Augmentation de la centrale thermique de Bangui	BAD	12-Juil-72	05-Juil-73	01-Sept-73	1,00	1,00	100,0	31-Déc-74	0,00	Achévé
2. Drainage des eaux usées et évacuation des résidus solides de Bangui	FAD	14-Fév-75	17-Juin-75	14-Juin-75	4,61	98,7	98,7	30-Juin-82	0,06	Achévé et solde annulé
3. Extension et modernisation du réseau téléphonique de Bangui	BAD	29-Nov-81	05-Mars-82	07-Sept-82	10,00	8,58	8,58	31-Déc-8ç	1,42	Achévé et solde annulé
	FAT	15-Juin-84	19-Juin-84	19-Mars-86	0,30	66,7	66,7	31-Déc-87	0,10	Achévé et solde annulé
	FAD	23-Nov-88	28-Mai-89	16-Juin-89	11,05	100,0	100,0	31-Déc-93	0,00	Achévé
4. Etude du réseau électrique de Bangui										
5. Electricité II, barrage de M'Bali										
SOUS-TOTAL					26,96	25,38	94,1		1,58	
SOCIAL										
1. Construction école primaire et ENI de Bambari (Education I)	FAD	20-Oct-77	16-Nov-77	31-Déc-78	5,28	5,28	100,0	30-Juin-81	0,00	Achévé
2. Factulté des sciences de la santé et hôpital communautaire (Santé I)	FAD	23-Nov-77	16-Déc-77	03-Fév-82	5,34	5,34	100,0	01-Avr-82	0,00	Achévé
3. Faculté des sciences de la santé et hôpital communautaire (Santé I)	FAD	10-Nov-83	20-Jan-84	16-Avr-94	4,85	4,23	87,2	31-Déc-92	0,62	Achévé et solde annulé
4. Renforcement enseignement primaire, technique et professionnel (éducation II)	FAT	26-Sept-885	27-Fév-86	04-Juil-85	0,83	0,83	100,0	31-Déc-95	0,00	Achévé
5. Etude du sous-secteur pharmaceutique et renforcement institutionnel	FAD	26-Sept-85	27-Fév-86	04-Juil-85	6,35	5,74	90,4	31-Déc-95	0,61	Achévé t solde annulé
	FAT	20-Sept-88	28-Mai-89	25-Nov-90	1,72	1,54	89,5	31-Déc-95	0,18	"
6. Dimension sociale de l'ajustement et développement (DSAD)	FAD	16-Déc-91	18-Déc-91	18-Déc-91	1,57	0,65	431,4	31-Déc-97	0,92	Solde annulé
	FAT	16-Déc-91	18-Déc-91	18-Déc-91	1,19	0,94	79,0	31-Déc-97	0,25	Solde annulé
7. Renforcement enseignement scientifique et professionnel (Education III)	FAD	26-Fév-992	22-Juil-94	22-Juil-94	9,21	0,03	0,3	31-Déc-97	9,18	Solde annulé
SOUS-TOTAL					36,34	9,73	46,6		11,14	
MULTI-SECTEUR										
1. Programme d'ajustement structurel (PAS II)	FAD	18-Janv-89	25-Avr-89	25-Ivr-89	18,42	18,42	100,0	31-Déc-90	0,00	Achévé
2. Programme d'ajustement structurel (PAS III)	FAD	16-Déc-91	18-Déc-91	18-Déc-91	13,81	13,81	100,0	31-Déc-91	0,00	
SOUS-TOTAL					32,23	32,23	100,0		0,00	
TOTAL GENERAL					138,37	106,84	86,22		17,58	